

# La spécialité en médecine d'urgence!



Pierre Savard M.D. FRCP  
Responsable du dossier  
spécialité,  
depuis 1990.

**ENFIN !  
LA MÉDECINE  
D'URGENCE  
RECONNUE COMME  
UNE SPÉCIALITÉ  
MÉDICALE AU  
QUÉBEC!**

Un pas important vient d'être franchi!

L'Association des médecins d'urgence du Québec se réjouit de la décision rendue par le gouvernement du Québec, le 5 août 1998, de reconnaître la médecine d'urgence comme spécialité médicale.

Après un long processus qui aura duré au-delà de 15 ans, le conseil des ministres, à sa réunion du 5 août dernier, reconnaissait officiellement la médecine d'urgence comme une spécialité médicale au Québec. Ce décret (1013-98) a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 19 août 1998 et est devenu effectif le 3 septembre 1998. Le prochain bulletin du Collège nous informera des démarches qui conduiront à la demande de reconnaissance de la certification.

À titre d'information, voici un bref résumé des différentes étapes qui ont conduit à la reconnaissance de cette spécialité :

**1985** : L'AMUQ demande à la Corporation professionnelle des médecins du Québec de reconnaître la médecine d'urgence comme spécialité.

**1987** : Demande refusée par le bureau de la Corporation.

**12 décembre 1991** : Nouvelle demande de l'AMUQ au Collège des médecins du Québec de reconnaître la spécialité en médecine d'urgence.

**8 avril 1992** : Préparation d'un mémoire et dépôt de celui-ci au Collège des médecins. Audition devant le sous-comité des disciplines en émergence.

**10 décembre 1992** : Débat devant les membres du comité des études médicales entre les tenants de la reconnaissance et leurs opposants.

**27 janvier 1993** : Recommandation favorable du Comité des études médicales, suite au débat, mais nouveau refus de la part du Bureau du Collège.

---

**Septembre 1995** : L'Office des professions du Québec, lors de sa 625<sup>e</sup> séance, demande au Collège d'examiner à nouveau l'opportunité de reconnaître une nouvelle spécialité en médecine d'urgence.

**Octobre 1995** : Nouvelle requête de l'AMUQ auprès du Collège visant à faire reconnaître la spécialité en médecine d'urgence.

**Janvier 1996** : Dépôt d'un nouveau mémoire auprès du Collège.

**21 février 1996** : Le sous-comité sur la reconnaissance et l'évaluation des spécialités du Collège (SCRES) reconsidère l'opportunité de reconnaître la médecine d'urgence comme spécialité et évalue les faits et arguments nouveaux. Tous les groupes intéressés à présenter un mémoire sont invités à être auditionnés.

**17 avril 1996** : Le Bureau du Collège approuve la recommandation du Comité des études médicales de créer une spécialité en médecine d'urgence et en fait la recommandation à l'Office des professions du Québec.

**18 septembre 1996** : Parution dans la Gazette officielle du Québec.

**31 Octobre 1997** : Formation d'un groupe de travail par le Ministère de la santé et des services sociaux qui évaluera les impacts de cette reconnaissance à tous les niveaux, notamment quant à la politique d'entrée en médecine, aux plans d'effectifs médicaux, à l'organisation des services, à la négociation des ententes avec les Fédérations, etc.

**Février 1998** : Lettre du MSSS à l'Office des professions supportant la reconnaissance de la spécialité en médecine d'urgence.

---

**Avril 1998** : L'Office des professions recommande au Gouvernement du Québec de reconnaître la spécialité en médecine d'urgence.

**Août 1998** : Le Conseil des ministres du Québec, par décret, reconnaît officiellement la spécialité en médecine d'urgence.

**Août 1998** : Retour du dossier au Collège des médecins du Québec qui en assurera l'implantation et en publiera le déroulement dans son prochain bulletin.

Au nom de l'AMUQ, je profite de l'occasion pour remercier sincèrement les différents groupes qui nous ont aidés et appuyés tout au long de cette démarche. Nous retrouvons notamment, la Conférence des Doyens des facultés de médecine du Québec, l'Office des professions du Québec, la Fédération des médecins spécialistes du Québec, l'Association des hôpitaux du Québec, le Groupe tactique d'intervention, l'Association des coroners et le Bureau du coroner, le Groupe stratégique des urgences, l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec, la Fédération des résidents du Québec, la Fédération des associations des étudiants en médecine ainsi que le Comité des malades du Québec.

La spécialité en médecine d'urgence étant enfin reconnue, l'étape suivante consiste à son implantation. L'AMUQ compte sur vous tous ainsi que sur tous les groupes qui nous ont si fidèlement soutenus afin que cette étape soit des plus harmonieuses.

Le journal de l'AMUQ se fera un plaisir de vous communiquer les prochains développements.

# Témoignages sur la spécialité



**POUR FAIRE SUITE À  
L'ARTICLE DU  
DOCTEUR PIERRE  
SAVARD, NOUS  
REPRODUISONS ICI  
DES TÉMOIGNAGES  
RECUEILLIS SUR  
INTERNET SUITE À  
L'ANNONCE DE LA  
RECONNAISSANCE  
DE LA SPÉCIALITÉ**

Votre C.A. soulignant l'heureux événement...



I and my fellow 46 EM residents congratulate you on your great success! Now it's time to develop a TV show and the popularity of the field will really take off!

Paul R. Sierzenski M.D., Chief resident  
Medical Center of Delaware

Heureux avec vous que la persévérance soit récompensée et la compétence appréciée et reconnue. La route est encore longue chez nous!

Jacques Choukroun M.D., France

Je vous dit BRAVO! depuis les USA. C'est un grand jour pour la Médecine au Québec. Cette sortie des limbes atténuera sûrement l'envie de clamer " C'est l'enfer! "

François Theberge M.D., Pensylvannie, USA

Congratulations! I know that you and your friends have worked very hard on this project. I am very proud for you and our specialty.

Henry Siegelson M.D., Atlanta, Georgia, USA

Ben oui ! c'est mérité; mérité pour vous qui vous battez depuis des années pour cela, mérité pour les patients que vous prenez en charge, mérité pour ceux qui vont pouvoir, grâce à vous, faire une spécialité d'urgence dans la belle province. Savourez votre victoire, elle est la vôtre et préparez l'avenir : un philosophe catalan du 12<sup>e</sup> siècle a écrit " Se battre est dur mais vaincre est terrible : dans la bataille on est tout seul, dans la victoire on est débordé par ses alliances ". Chapeau les cousins.

JL Ducasse M.D., Toulouse

I want to point out the work of Pierre Savard from Quebec city who has relentlessly invested into this for the past 9 years.

Marc Beique M.D., Montréal

Congratulations. Join us in promoting the recognition of our speciality world wide.

Larry Bedard M.D.

Past President ACEP

---

Félicitations!

Antoine Kazzi M.D., Liban

Bravo et amitiés,

Nicolas Simon M.D., France

Congratulations from down under! It took 10 years of work to get to that point from this part of the globe. Well done!  
Garry Wilkes M.D., Australia

Chapeau et félicitations!!! Beaucoup d'efforts et de dynamisme justement récompensés! C'est de la belle province que nous vient le modèle à suivre. Nous avons du retard mais c'est une bouffée d'optimisme qui traverse l'Atlantique. Nous n'avons plus qu'à trouver le mode d'emploi pour arriver au même résultat... BRAVO  
Philippe Lestavel M.D., France

Yes Yes Yes. A historical day, a super milestone for E.M. in Quebec. We should all rejoice and celebrate.  
Marc Affilalo M.D., Montreal

Congratulations and good luck with the future battles!  
Robert McNamara M.D.  
AAEM President  
Allegheny University Hospitals

Félicitations à tous ceux ayant participé, et s'étant battus pendant de longues années, à l'évolution du dossier de la spécialité en médecine d'urgence au Québec. Nous savons comment ce fut long, pénible, ardu, combien il y a eu de frustrations et de déceptions, et combien cela a pris de persévérance et d'acharnement. Félicitations particulièrement à Pierre Savard du CHUL et à Marc Affilalo du Jewish General, sans qui ce dossier serait sans doute mort, ou du moins, encore très peu avancé. Bravo!  
Michel Garner M.D., Montréal

This is an important landmark in the history of emergency medicine in Canada. My congratulations to all of you dedicated emergency physicians who have worked so hard for the recognition of the speciality!  
Michael Murray M.D.  
President CAEP/ACMU

---

Il semble bien que cet objectif absolument fondamental pour l'évolution générale de notre pratique au Québec ait franchi son étape la plus décisive.  
Alain Vadeboncoeur M.D., Longueuil

De retour des Îles.... J'apprend avec JOIE la reconnaissance officielle de la spécialité. Un grand pas pour la médecine d'urgence au Québec... Bravo et sincère remerciement à Pierre Savard et les autres qui ont permis la réalisation de cette entreprise... Super trippant!  
Pierre Hamel M.D.  
Lévis

Congratulations!  
Grant Innes M.D.  
CAEP

Bravo, vous avez obtenu ce pourquoi nous nous battons ici aussi, félicitations. Vous allez faire des jaloux en France, et peut-être voir une flambée des demandes de visa de travail de la part d'urgentistes français. Moi, je termine ce mail et je demande à prendre la nationalité canadienne!!!  
B.J. Papon M.D.  
Paris, France

Toutes mes félicitations pour la reconnaissance de la médecine d'urgence au Québec!  
Dr Philippe Le Conte M.D.  
Nantes, France

Votre combat est aussi le nôtre. Le décalage transatlantique est habituellement de 20 ans. Mais nous ne perdons pas espoir et souhaitons que les alizées soufflent plus fort pour les années à venir. Amitiés.  
Véronique Dexemple  
Maurice Raphael  
France

J'ai été ravi d'apprendre que le Québec comptait une spécialité de plus. En France, ni les autorités ni les urgentistes eux-mêmes ne sont encore prêts. Mais bon : est-on jamais prêt?  
Pierre Taboulet M.D.  
France

# La spécialité, ça vous intéresse?



Julien Poitras, M.D.  
CCMF (MU)  
Hôtel-Dieu de Lévis  
Rédacteur en chef

---

Dans son bulletin officiel d'octobre 1998 (Vol XXXVIII, N°3), le Collège apporte des précisions quant à la reconnaissance de la spécialité en médecine d'urgence.

Le règlement ayant trait aux spécialités nouvelles stipule qu'un médecin peut présenter au Comité d'examen des titres une demande d'équivalence dans les six prochains mois en vue d'obtenir le certificat de spécialiste en médecine d'urgence sans passer les examens et les stages habituellement requis.

Il faut que le médecin qui fasse une telle demande ait démontré que sa formation académique, les stages qu'il a fait ou son expérience pratique répondent dans leur ensemble aux exigences du Collège pour la spécialité à laquelle il postule, et que ce médecin exerce alors dans le champ d'activités professionnelles relié à la nouvelle spécialité.

Le Comité d'examen des titres va alors évaluer dans chaque cas d'espèce l'étendue de l'équivalence et peut recommander qu'un certificat soit octroyé avec dispense de stages ou d'examens ou les deux à la fois. Le Bureau reconnaît alors les équivalences sur rapport du Comité des titres.

Les stages requis pour un certificat de spécialiste en médecine d'urgence sont échelonnés sur 60 mois de formation, dont 24 mois de stages cliniques en médecine familiale ou dans des disciplines connexes à la spécialité, 24 mois de stage en médecine d'urgence, et 12 mois de stages dont le contenu peut varier.

Les demandes d'équivalence, si vous êtes intéressé, doivent être soumises au Collège avant le 1<sup>er</sup> avril 1999. Le candidat devra remplir un formulaire qui sera sous peu disponible au Collège, et accompagner sa demande des attestations de stages ou des activités effectuées dans le domaine de la médecine d'urgence, de deux photographies récentes authentifiées, et d'un chèque de \$200.

Avis aux intéressés!